

Marie LAMBERT DE ROUVROIT



## CURRICULUM VITAE

### FORMATIONS

---

- 2008 - 2011            Diplôme de **baccalauréat** en droit de l'Université Saint-Louis – Bruxelles.  
Trois années de réussies chacune avec *distinction* (74,58%, 71,67% et 74,81%) dans le programme bilingue français-anglais.
- 2011-2013            **Master** en droit réussi avec *grande distinction* à l'Université Catholique de Louvain (76,55% et 84,10%).  
Mémoire rédigé en droit international public.
- Février – juin 2013    **Erasmus** à l'Universität Wien (Autriche).
- 2013-2014            **LL.M.** à King's College London en droit européen, réussi "*with merits*".  
Mémoire rédigé en matière de marchés publics.

### EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

---

- Septembre 2012        Stagiaire d'été chez *Stibbe* (département Litigation).
- Depuis octobre 2014    **Avocate** dans le cabinet d'avocats *deprevernet* en droit public (droit constitutionnel, droit administratif, droit des marchés publics et droit public économique).  
Inscrite au Tableau de l'Ordre français du Barreau de Bruxelles depuis le 30 janvier 2018.
- De septembre 2015 à septembre 2019    **Assistante** à l'Université Saint-Louis de Bruxelles attachée au séminaire de *méthodologie juridique*.
- Depuis septembre 2015    Membre du **CIRC** (Centre interdisciplinaire de recherche en droit constitutionnel et administratif) de l'Université Saint-Louis de Bruxelles.
- Depuis septembre 2018    **Assistante** à l'Université Saint-Louis de Bruxelles chargée de travaux pratiques de *droit administratif* (mandat actuel de 20%).

## LANGUES

---

**Français** : langue maternelle

**Anglais** : excellente connaissance (108/120 au TOEFL)

**Néerlandais** : compétence professionnelle limitée

**Allemand** : notions

## PUBLICATIONS ET PARTICIPATION A DES CONFERENCES

---

### Publications en préparation

- « Le maintien des effets », *Bilan de la réforme du Conseil d'Etat de 2014 : à propos d'intérêt, d'urgence, de maintien des effets, d'indemnités et d'autres choses encore*, F. Tulkens (dir.), avec L. Ernoux-Neufcoeur.
- Participation au *Précis de droit administratif* (dir. P.-O. de Broux, F. Tulkens et B. Lombaert).

### Publications publiées

- « Les compétences territoriales », *Les grands arrêts sur le partage des compétences dans l'Etat fédéral*, M. Verdussen et C. Romainville (dir.), avec S. Depré.
- « La responsabilité des pouvoirs publics : vers un régime unique ? », *La distinction entre droit public et droit privé. Pertinence, influences croisées et questions transversales*, J. Van Meerbeek, P.-O. de Broux, Th. Léonard et B. Lombaert (dir.), Bruxelles, Anthémis, 2019, avec T. Coppée.
- Rédaction du chapitre sur la réglementation belge en matière de marchés publics, pour le *Westlaw Publication – International Public Procurement*, édité par le *Center for international legal studies*, éditions 2017, 2018 et 2019, avec S. Depré et C. Pietquin.
- « Chronique des marchés libéralisés », *J.D.E.*, 2015, 2016, 2017 et 2018, avec S. Depré, E. de Lophem, C. Pietquin et P. Vernet.
- « Etude pratique des principes des droits de la défense, du contradictoire, *audi alteram partem* et *non bis in idem* », *Les principes généraux de droit administratif*, F. Viseur et S. Ben Messaoud (dir.), Bruxelles, Larcier, 2017, pp. 493-564, avec S. Depré, E. de Lophem, C.-H. de la Vallée Poussin et M. Chomé.
- « Le statut du bourgmestre en Région wallonne », *Rev. dr. com.*, 2016/2, pp. 2-22, avec S. Depré.  
Contribution publiée à nouveau en 2017 dans le *Bulletin d'informations générales de droit du Guide des sociétés permanent*.
- « Les compétences administratives des juridictions civiles : l'exemple de la Cour d'appel de Bruxelles et du Tribunal de la famille », *La justice administrative*, F. Viseur et J. Philippart (dir.), Bruxelles, Larcier, 2015, pp. 661-717, avec S. Depré et E. de Lophem.

### Participation à des colloques et conférences

- Présentation d'un Midi de la formation consacré à « La responsabilité civile des pouvoirs publics pendant la crise du Covid-19 », organisé par la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles (8 juin 2020).